

Compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2009

Présents :

Cathy Arcangeli, François Arcangeli, Josette Cazes, Jean-Paul Estrade, Gérard Dall'Armi, Gérard Larrey, Monique Pinto, Francis Pradère, Gérard Pradère.

Excusés :

Béatrice Marcos et Jean Astugue.

Cathy Arcangeli est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 18 heures.

1 – Comptes administratifs et comptes de gestion 2008

Le compte de gestion de Monsieur le Percepteur est en tout points conforme au compte administratif.

Vote CA 2008 :

Monsieur le Maire présente les Comptes Administratifs 2008, lesquels sont conformes aux comptes de gestion et présentent les résultats cumulés suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

Section de fonctionnement	+ 104 782,10
Section d'investissement	- 52 722,61

BUDGET ANNEXE M49 EAU :

Section d'exploitation	+ 39 786,81
Section d'investissement	- 63 849,60

BUDGET ANNEXE M49 ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation	- 6 822,48
Section d'investissement	+ 1 408,08

Monsieur le Maire sort de la salle durant le vote.

Les CA sont votés à l'unanimité par 8 voix pour.

Vote sur le CG 2008 :

Le CG est voté à l'unanimité par 9 voix pour.

2 – Budget 2009

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel de l'année 2009 des budgets annexes et du budget principal :

BP 2009 – Budget Assainissement :

Fonctionnement :

Recettes : 9 308 euros
Dépenses : 9 308 euros

Investissement :

Recettes : 2 302 euros
Dépenses : 2 302 euros

Vote sur le BP 2009
Adopté à l'unanimité.

BP 2009 – Budget de l'eau :

Fonctionnement :

Recettes : 68 087 euros
Dépenses : 68 087 euros

Investissements

Recettes : 138 474 euros
Dépenses : 138 474 euros

Vote sur le BP 2009
Adopté à l'unanimité.

Le Conseil municipal donne mandat à Monsieur le Maire pour réaliser l'emprunt nécessaire.

BP 2009 – Budget Principal :

Fonctionnement :

Recettes : 315 635 euros
Dépenses : 315 635 euros

Investissement :

Recettes : 1 041 890 euros
Dépenses : 1 041 890 euros

Vote sur le BP 2009
Adopté à l'unanimité.

Investissements 2009

Recettes : 823 603 euros
Dépenses : 795 813 euros

Eglise :

Recettes : 15 000 euros
Dépenses : 15 000 euros

Maison Fontas :

Recettes : 121 671 euros
Dépenses : 57 562 euros

Acquisitions foncières :

Recettes : 82 500 euros

Dépenses : 83 203 euros

Ancien Abattoir :

Recettes : 34 938 euros

Dépenses : 41 786 euros

Aménagement du secrétariat :

Recettes : 19 155 euros

Dépenses : 20 332 euros

Camping :

Recettes : 487 968 euros

Dépenses : 487 968 euros

Lac études :

Dépenses : 2 739 euros

Assainissement études :

Dépenses : 4 635 euros

PLU :

Recettes : 2 858 euros

Dépenses : 17 002 euros

Ecomusée études :

Recettes : 52 824 euros

Dépenses : 64 584 euros

Jeux pour enfants et mobiliers :

Recettes : 6 689 euros

Dépenses : 16 000 euros

Vote sur le BP 2009

Adopté à l'unanimité

3 – Assurance Groupe des risques statutaires

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'obligation faite par le centre de gestion du Conseil Général d'une cotisation pour les risques de cause statutaires concernant les personnels communaux : titulaires et stagiaires.

Un appel d'offre est fait.

4 – Questions diverses

- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du nouveau contrat d'assurance concernant le camion communal du 20/02/09 au 30/01/10 de 360,20 euros HT.
- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition de la société Angelus pour l'entretien des deux horloges, contrat de 199 euros/an, contre 472 euros/an avec la société actuelle. Le CM décide de retenir la société Angelus.

La date de la prochaine réunion est fixée le samedi 6 juin à 18 heures
La séance est levée à 19h45.